

tingué, désireux d'apporter en même temps quelque adoucissement aux amertumes dont il savait son cœur affligé, résolut de lui offrir un cadeau destiné à perpétuer et les mérites hautement appréciés du Pasteur, et la gratitude, l'affection et la soumission des ouailles. L'offrande fut accompagnée de l'adresse suivante, dont nous aimons à redire aujourd'hui les paroles, comme nous en conservons avec fidélité les pensées et les sentiments.

MONSEIGNEUR,

Le désir d'offrir à Votre Grandeur un témoignage tangible de la vénération et de l'affection dont l'entoure le Clergé du diocèse des Trois-Rivières, vit depuis longtemps au cœur de tous vos humbles collaborateurs dans le champ de l'Eglise. Leurs vœux vous avaient désigné d'avance à la haute direction de leurs travaux, et ce sentiment d'attachement à Votre personne ne s'est pas affaibli, Monseigneur, surtout quand le Clergé d'un autre diocèse, le partageant avec nous, venait, dans un élan de reconnaissance, déposer entre vos mains infatigables, un témoignage précieux, le riche insigne qui redit si éloquentement ces services, qui l'ont provoqué d'une part, comme les nobles sentiments qui l'ont produit de l'autre.

Mais l'art qui rend sensible la pensée du cœur et l'incorpore à la matière, comme pour lui donner un corps et en présenter la forme aux yeux, a ses nécessités et ses exigences. Il peut être plus prompt, quand il se prête à façonner les métaux, à faire étinceler l'or sous le burin ; il procède plus lentement avec le pinceau et les couleurs. Il faut subir ses lenteurs, ou renoncer à son concours. Aujourd'hui cependant votre Clergé est heureux de pouvoir réaliser enfin les vœux qu'il a formés depuis longtemps. Cette toile qui s'est animée sous le pinceau, cette toile qui respire, vous redira, Monseigneur, elle redira à tous que votre image vénérée est gravée plus vive et plus parfaite encore dans les cœurs, que l'aurole dont l'illumine notre affectueuse vénération y est encore plus glorieuse.

Le Clergé connaît le dévouement qui a sauvé de la ruine l'institution même du diocèse, en rétablissant ses finances. Sous votre vigilante et paternelle administration, les œuvres qui ont été commencées par le digne fondateur du diocèse, ou qui existaient auparavant, ont prospéré, ont grandi ; et d'autres ont été entreprises, poursuivies et heureusement accomplies : témoins les progrès des deux gloires éducationnelles du diocèse, le magnifique Séminaire de Nicolet qui compte tant de succès, et celui des Trois-Rivières qui arrive à l'âge mûr, sans avoir connu, pour ainsi parler, les faiblesses de l'enfance ; témoins les vingt-sept à trente institutions qui fleurissent dans le diocèse, sous la direction des bons frères des écoles chrétiennes ou sous celle de nos dévouées religieuses, institutions dont le nombre a quadruplé, depuis votre accession au Siège épis-